



Cahier des charges BIM : enjeux d'un document socle

Le BIM (Building Information Modeling) s'impose petit à petit dans le monde du BTP, et la publication de l'article 42 III du décret n°2016-360 relatifs aux marchés publics suscite un engouement dans la maîtrise d'œuvre, les entreprises mais aussi chez les maîtres d'ouvrage. Déjà abordé dans un [précédent article](#), la charte et le cahier des charges BIM sont les deux alliés du maître d'ouvrage pour mettre en place la gestion d'un parc immobilier, grâce à une stratégie BIM pertinente. Souvent confondus, ils contiennent des informations communes mais n'ont pas la même portée.

Une charte BIM, des cahiers des charges

Le [guide](#) du Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment définit ces éléments de la manière suivante : **Charte** : « *La charte BIM est un document générique élaboré par le maître d'ouvrage traduisant sa politique en objectifs de qualité et de performances attendues. Elle recense notamment les exigences et les objectifs à satisfaire pour que le processus BIM des opérations puisse alimenter son processus exploitation maintenance BIM de son patrimoine.* » **Cahier des charges** : « *Le cahier des charges BIM de l'opération est un document précisant pour le projet les exigences et objectifs des intervenants successifs du projet, incluant ceux de la charte BIM du maître d'ouvrage. Il constitue le volet BIM du programme.* » D'après le guide du PTNB, la charte est **en amont du cahier des charges** et vise à orienter les axes de la stratégie BIM à mettre en place : outil de gestion du patrimoine, rôle et missions de chaque acteur, principes généraux de production de la maquette numérique. **Émanant de la charte BIM**, le cahier des charges s'applique à une opération en particulier en précisant les spécificités attendues. **La charte BIM, matrice des cahiers des charges, cadre la stratégie BIM du maître d'ouvrage. Le cahier des charges s'applique à une opération en précisant l'utilisation du modèle collaboratif.**

Que trouve-t-on dans un cahier des charges BIM ?

Défini comme le « volet BIM du programme », le cahier des charges délimite l'emploi de la maquette numérique et indique les données clés pour mettre en place un processus BIM.

Cahier des charges BIM



Spécifier les conventions du modèle numérique, pour que la lecture soit identique pour tous

format IFC - nomenclature des pièces - classes IFC de chaque composant



Indiquer la hiérarchisation du document et l'arborescence de l'information

Organisation des groupes - localisation et dénomination de chaque composant



Définir le tableau de bord des livrables

Spécification du niveau de détails attendu - pièces contractuelles à réaliser - modalités de consultation de la maquette numérique

Le cahier des charges BIM clarifie le processus collaboratif du BIM en précisant à la fois les livrables de l'opération mais aussi les conventions à adopter. Ce document est l'essence et le garant d'une démarche BIM pertinente.

Un document socle

Élaboré par un **assistant à maîtrise d'ouvrage BIM**, il exprime les besoins, les contraintes et les spécificités d'un projet. En cela, il est le prolongement du programme architectural et technique. C'est donc un outil de dialogue, qui peut s'enrichir au cours du projet, et qui indique comment chaque acteur va mettre à profit la maquette numérique de l'opération :

- **Pour le maître d'ouvrage**, le cahier des charges prévoit un suivi constant en phase de conception et la gestion du patrimoine post-construction.
- **Pour la maîtrise d'œuvre**, il définit le niveau de détail attendu et le tableau de bord des livrables.

À la fois synthèse des besoins BIM et outil de dialogue, le cahier des charges est primordial pour encadrer la démarche de tous les acteurs.

Florès, prograBIMstes ?

Impliquée dans la mise en place de **pratiques BIM-convergentes puis BIM-compatibles** depuis déjà **longtemps**, Florès s'intéresse à la démarche et aux usages qu'elle permettra. Dans ce sens, l'entreprise élargit ses compétences pour compléter son panel d'interventions et apporter son expertise dans la définition des besoins du maître d'ouvrage : **les missions d'AMO BIM**. **Florès s'investit dans l'aventure BIM et élargit ses compétences, incluant la rédaction de cahiers des charges BIM**. Différent de la charte BIM, le cahier des charges BIM est un document socle qui définit les conventions du modèle numérique, la hiérarchisation de l'information et les livrables du projet. Pièce maîtresse de la démarche BIM, ce document est un outil de dialogue dans le prolongement du programme architectural et technique..

P.G.